

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Unité de Gestion du Projet

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER L'ETUDE DE FAISABILITE, PLAN D'AFFAIRES, ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES ET SOUTIEN A LA MISE EN PLACE DE CENTRES D'APPRENTISSAGE RECREATIF POUR LA TECHNOLOGIE, L'INNOVATION « CARTIC » Y COMPRIS L'ELABORATION DU EIES ET PAR

Début : 14/ Octobre / 2024 ; Date limite : 04 / Novembre / 2024

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Cabinet pour réaliser l'étude de faisabilité, plan d'affaires, études environnementales et sociales et soutien à la mise en place de Centres d'apprentissage récréatif pour la technologie, l'innovation « CARTIC » y compris l'élaboration du EIES et PAR.**
2. L'Objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi, au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.
Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour des (5) composantes ci-après :

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 4 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait

les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

❖ **Composante 5 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

❖ **Composante 6 « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.

Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

3. OBJECTIF DE MISSION

3.1 : Objectif Général

Les présents termes de référence visent à recruter un cabinet spécialisé pour réaliser une étude de faisabilité, élaborer un plan d'affaires détaillé, un Cahier des Charges Générales d'Études et de Spécifications (CGES) ainsi qu'un Cahier des Prescriptions et Recommandations (CPR) et fournir un soutien expert à la mise en place des Centres d'Apprentissages Récréatifs pour la Technologie, l'Innovation et la Communication (CARTIC).

3.2 : Objectif Spécifique

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Réaliser une étude approfondie de la faisabilité sur la mise en place des CARTIC. Cette étude devra explorer des possibilités d'alliance avec des acteurs tels que les universités, les centres d'entreprenariat, etc.
- Élaborer un plan d'affaires solide des CARTIC. Ce plan devra tenir compte du besoin de pérennités du programme à faible coût, en envisageant des possibilités de partenariat. A noter que le Projet WARDIP financera uniquement la première année de la mise en œuvre de ce plan.
- Réaliser l'EIES et le PAR
- Identifier et comprendre les besoins éducatifs spécifiques de la communauté cible.
- Identifier les éléments nécessaires pour le fonctionnement efficient du CARTIC (espace physique, électricité, internet, ordinateurs, logiciels ...)
- Évaluer les attentes et les aspirations de la communauté envers le Centre de Technologies Nouvelles et d'Apprentissage Numérique et le Point de Communauté Numérique
- Déterminer les options pour garantir un accès à l'électricité et une connexion internet fiables

- Identifier les centres à rénover en collaboration avec le client final, les travaux nécessaires à la remise à niveau, ainsi que les coûts liés (y compris les coûts d'infrastructure, d'équipement, et de personnel, etc.)
- Soutenir la remise à niveau des centres sélectionnés
- Disposer d'une base de données de diplômés et de formateurs certifiés en compétences numériques intermédiaires et avancées

4. ETENDUE DE LA MISSION

Le cabinet aura pour mission de mener à bien les différentes phases du projet des Centres d'Apprentissages Récréatifs pour la Technologie, l'Innovation et la Communication (CARTIC) en fournissant une expertise technique, stratégique et opérationnelle.

a) *Étude de faisabilité*

- Analyser de manière approfondie la viabilité du projet CARTIC
- Évaluer les aspects techniques, financiers, et opérationnels du projet
- Collecter et analyser les données pertinentes
- Identifier les opportunités, les risques et les défis potentiels.

b) *Soutien à la mise en place des centres (CARTIC)*

- Assistance dans le recrutement et la formation du personnel
- Aide à l'acquisition des ressources nécessaires
- Coordonner les activités du test et de l'évaluation
- Support continu pour assurer le bon fonctionnement des centres après leur mise en place.

c) *Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) doit être élaboré et validé selon les procédures requises.*

d) *Élaboration du CGES (Cahier des Charges Générales d'Études et de Spécifications) et du CPR (Cahier des Prescriptions et Recommandations) pour la rénovation des centres (au moins 02)*

- Comprendre les besoins spécifiques du Centre de Technologies Nouvelles et d'Apprentissage Numérique et du Point de Communauté Numérique
- Évaluer les exigences en termes d'infrastructures technologiques, d'équipements, de logiciels et de services
- Rédiger le Cahier des Charges Générales d'Études et de Spécifications en détaillant les fonctionnalités attendues, les contraintes techniques, les normes à respecter, etc.
- Collaborer avec les parties prenantes pour s'assurer que le CGES reflète correctement les besoins du projet
- Rédiger le Cahier des Prescriptions et Recommandations en spécifiant les normes, les exigences de sécurité, les standards de qualité, etc.
- Intégrer les recommandations et bonnes pratiques en matière de technologies nouvelles et d'apprentissage numérique
- Travailler en étroite collaboration avec les responsables du projet, les experts techniques, ainsi que les autres parties prenantes telles que les ESO existants, les universités et/ou organisations gouvernementales bénéficiaires
- Organiser des réunions régulières pour discuter de l'avancement du projet et recueillir des retours.
- Identifier les risques liés à la mise en œuvre du projet et proposer des mesures d'atténuation
- S'assurer que les exigences de sécurité et de conformité sont prises en compte

- Suivre les évolutions technologiques dans le domaine des technologies nouvelles et de l'apprentissage numérique
- Intégrer les avancées pertinentes dans les spécifications du projet
- Soumettre le CGES et le CPR pour validation auprès des parties prenantes
- Intégrer les retours et les ajustements nécessaires
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet pour garantir la conformité avec les spécifications établies, mais aussi avec le planning défini en début du projet
- Apporter des ajustements si nécessaires pendant la phase de rénovation

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

5.1 *Expérience générale du cabinet* Qualifications du Cabinet

Le cabinet devrait avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine de l'éducation, en particulier dans l'éducation technologique et l'innovation. Il devrait démontrer au moins cinq (5) ans d'activités dans le secteur éducatif moderne ainsi que des technologies émergentes utilisées dans le domaine de l'apprentissage.

1. *Expérience dans la réalisation d'études de faisabilité*

Le cabinet devrait avoir une expérience avérée dans la réalisation d'études de faisabilité pour des projets numériques, en particulier dans le domaine de l'éducation et la formation professionnelle. Il devrait être en mesure de mener des analyses approfondies pour évaluer la viabilité du projet CARTIC dans toutes les régions ciblées. Le cabinet doit démontrer au moins trois (03) expériences réussies d'études de faisabilité dans des projets numériques. Une expérience dans la réalisation d'études similaires en Afrique est un plus.

2. *Compétences en planification stratégique*

Le cabinet devrait posséder des compétences avérées en planification stratégique et en élaboration de plans d'affaires. Il devrait être capable de formuler des recommandations stratégiques pour le développement et la gestion des centres CARTIC, ainsi que de concevoir des plans opérationnels détaillés pour leur mise en place. Le cabinet doit démontrer au moins trois (03) expériences réussies en planification stratégique et en élaboration de plan d'affaires dans des projets numériques.

3. *Expérience en gestion de projet*

Le cabinet devrait avoir une solide expérience en gestion de projet, notamment dans la coordination et la supervision de projets complexes impliquant plusieurs parties prenantes. Il devrait être capable de respecter les délais, de gérer les ressources de manière efficace et de garantir la qualité des livrables. Le cabinet doit démontrer au moins dix (10) ans d'expériences réussies en gestion de projet. Une expérience de gestion de projets gouvernementaux et/ou financés par les bailleurs de fonds est un plus.

4. *Compétences en Business Plan*

Le cabinet ou Consultant chargé de l'élaboration d'un business plan pour les centres d'apprentissage récréatifs pour la technologie, l'innovation et la communication devrait avoir une expertise diversifiée couvrant l'analyse de marché, la stratégie d'entreprise, la modélisation financière, le marketing, la gestion des opérations, la gestion des risques et une connaissance approfondie du secteur de l'éducation.

5. *Compétences en l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO)*

Le Cabinet (le Consultant) chargé d'élaborer le DAO pour les Centres d'apprentissages récréatifs pour la technologie, l'innovation et la communication doit avoir une combinaison de compétences techniques, de gestion de projet, de l'innovation, de communication, d'expertise dans le domaine de l'éducation et de la formation mais aussi de la sécurité.

6. Ressources humaines qualifiées

Le cabinet devrait disposer d'une équipe multidisciplinaire composée d'experts qualifiés dans les domaines de l'éducation, de la technologie, de la gestion de projet, etc. Il devrait être en mesure de fournir des profils détaillés des membres de l'équipe, démontrant leur expertise et leur expérience pertinente.

7. Références et réalisations antérieures

Le cabinet devrait être en mesure de fournir des références vérifiables et des exemples concrets de projets similaires qu'il a menés avec succès. Il devrait pouvoir démontrer sa capacité à produire des résultats de haute qualité et à répondre aux besoins spécifiques de ses clients.

Les qualifications, compétences et expériences du cabinet ou du personnel dudit cabinet devront être justifiées par des certificats et attestations de bonne fin d'exécution ou par tout autre document de nature à justifier de ces qualifications, compétences et expériences, notamment les Curriculum Vitae (CV) et diplômes de ce personnel, ainsi que les fiches de tâches dudit personnel concerné et les qualifications requises.

5.2. Personnel-Clé du Cabinet

1. Chef de mission :

- Formation académique solide (au moins Bac+5) dans le domaine des technologies de l'information, de l'éducation, de l'ingénierie ou domaine connexe
- Expérience significative de quinze (15) ans dans la gestion de projets similaires, idéalement dans le secteur des technologies de l'éducation et de la construction numérique
- Avoir au moins huit (8) ans d'expérience dans la conception architecturale, en particulier pour les projets liés aux technologies nouvelles
- Une bonne expérience dans la réglementation et les normes en matière de construction et de sécurité.
- Excellentes compétences en communication et en négociation pour interagir efficacement avec les parties prenantes

2. Expert en technologies nouvelles et apprentissage numérique :

- Formation académique solide (au moins Bac+5) dans le domaine des technologies de l'information, de l'éducation, de l'ingénierie ou domaine connexe
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans les technologies éducatives, les plateformes d'apprentissage en ligne, les outils collaboratifs, etc.
- Avoir au moins cinq (5) d'expérience dans la conception d'infrastructures adaptées aux besoins du Centre de Technologies Nouvelles.
- Connaissance des meilleures pratiques en matière d'intégration des technologies dans l'éducation
- Une bonne expérience dans les systèmes informatiques et de sécurité sera un atout
- Excellentes compétences dans l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres (DAO).
- Capacité à identifier et à recommander des solutions innovantes.

3. Expert en plan d'affaires :

- Formation académique d'au moins BAC+5 dans les spécialités suivantes : économie/gestion d'entreprise, sciences de l'éducation ou domaine connexe ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expériences générales dans l'appui au développement des technologies de l'information et de la communication ;
- Avoir réalisé au moins Trois (3) missions similaires (élaboration de plans d'affaires des centres de formation de jeunes dans les technologies de l'information et de communication) ;

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'Économie Sociale et Solidaire ;

4. Expert Environnemental et Social :

- Avoir un diplôme d'étude supérieure ou universitaire en socio-économie, en science sociologique, en environnement ou équivalent de niveau BAC+5 au moins.
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle générale dans le domaine des études d'impact environnemental et social et des questions de développement durable.
- Avoir au moins cinq (05) années d'expérience avérée dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale des projets des grandes envergures et dans la préparation de documents d'évaluation d'impact environnemental et social et avoir réalisé au moins trois (03) projets similaires. Capacité à garantir la conformité juridique des documents élaborés

6 DURE E DE LA MISSION.

La mission a une durée maximum de quatre (4) mois.

7 PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrites dans les Règlements de Passation des Marchés de l'IDA (Edition septembre 2023).

Les cabinets intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com, Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00, (+224) 622 84 54 04

Les dossiers de soumission doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le **04 Novembre 2024 à 14 heures**. wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com

ou

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Le dossier de candidature doit porter la mention « **Recrutement d'un Cabinet pour réaliser l'étude de faisabilité, plan d'affaires, études environnementales et sociales et soutien à la mise en place de Centres d'apprentissage récréatif pour la technologie, l'innovation « CARTIC » y compris l'élaboration du EIES et PAR** » en objet du courrier

Conakry, le 11 Octobre 2024

Le coordonnateur



Cellou DIALLO